

Blanot 28 Janvier 2023

Communiqué de presse

L'École rurale doit vivre en Saône-et-Loire !

Les Maires ruraux de Saône-et-Loire ont rencontré le 24 Janvier la nouvelle Directrice académique pour évoquer principalement la rentrée 2023.

Il nous a été indiqué une baisse du nombre d'élèves à scolariser : - 723 en Saône-et-Loire.

En retour, on nous annonce une possible suppression de 68 classes, même si la Directrice met surtout en avant un nombre de diminutions de poste inférieur car il y aura aussi quelques ouvertures de classe et création de poste de remplaçants.

Ces 68 suppressions de classe affectent profondément la carte scolaire du monde rural en Saône-et-Loire, alors même que le « **soutien à la ruralité** » est affiché comme une priorité dans le communiqué de presse de la DASEN, ainsi qu'au niveau national dans le discours de Monsieur le Ministre Pap Ndiaye à l'Assemblée Nationale le 2 Août 2022.

Les Maires ruraux demandent à ce que la liste de ces suppressions de classe soit fortement réduite en intégrant notamment :

- un effectif maximal de 18 élèves pour les classes multi-âges
- une prise en compte de l'allongement des déplacements domicile-école qui peut résulter d'une suppression de classe.

Au vu de cette situation, L'association des Maires ruraux va demander à être à nouveau reçue par la DASEN et prendre attache avec Monsieur le Préfet pour solliciter une représentation de notre association au Comité Départemental de l'Education Nationale.

L'École rurale est une chance pour nos enfants car elle conjugue proximité et qualité de l'enseignement, contribuant au bon positionnement de notre système éducatif dans le monde.

*Jean-François FARENC
Président et le Bureau de l'UMCR 71*